



## Mot du Maire

*Chers Concitoyens*



Dans un contexte international marqué par un conflit armé et par une situation économique tendue, je souhaite que 2023 soit l'année de l'espoir, de l'optimisme et du retour à la paix.

Notre pouvoir d'achat fragilisé, l'augmentation du prix de l'énergie, une canicule sans précédent l'été dernier doivent nous interroger sur nos habitudes de vie et de consommation.

Réagir aux changements climatiques, créer les conditions favorisant la transition environnementale tout en conservant le charme de la ruralité, tels sont les enjeux de la commune de demain.

Tout sera fait pour que les investissements se réalisent sans augmentation de nos impôts, sans hypothéquer les capacités d'actions des générations futures.

A nous de savoir faire une force des bouleversements que nous traversons et de continuer à travailler pour que notre village soit toujours plus agréable à vivre.

Prenez soin de vous et de vos proches.

**Gisèle Dubarry**

# SITUATION FINANCIÈRE 2022

## Compte principal 2022 - Fonctionnement :

Dépenses		Recettes	
Charges de personnel	267 400	Produits des services	51 010
Charges à caractère général	214 700	Impôts et taxes	510 936
Charges financières + dot. Amortissements + restitution impôts et taxes	18 150	Dotations subventions	160 270
Attribution de compensation	83 150	Autres produits de gestion courante	49 100
Dépenses imprévues	10 000	Produits exceptionnels + produits financiers	5000
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>593 400</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>776 316</b>

## Budget principal - Investissements :

Dépenses		Recettes	
Dépenses d'équipement	475 982	Taxe Locale d'Urbanisme	5 100
Dépenses financières	87 500	Affectation de résultats de 2020 (année N-1)	0
Dépenses imprévues	10 000	Subventions FAR, DETR, CEE, FRI,	55 000
		TVA	19 900
		Prélèvement provenant à section du fonctionnement	510 733
		Emprunt	0
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>573 482</b>	<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>590 733</b>

# URBANISME

## SCOT – PLUI

La CCHB a approuvé le SCOT (schéma de cohérence territoriale) en février 2022 permettant de dégager une ambition territoriale à l'horizon 2028, forgée sur 3 axes :

- Réaffirmation et confortement de la diversité des emplois.
- Renforcement des conditions d'accueil de la population et du cadre de vie.
- Reconnaissance et valorisation des ressources de la Haute-Bigorre.

Le SCOT permet d'harmoniser et de mettre en cohérence les politiques publiques de l'ensemble des 25 communes de la CCHB.

Le SCOT et le PLUI (Plan local d'urbanisme intercommunal) ont en commun d'être des outils de planification de l'utilisation des sols et de déclinaison territoriale de politiques publiques.

### - Rôle de chaque document :

Le SCOT définit à l'échelle du bassin de vie dont il fixe les objectifs généraux.

Le PLUI décline ce projet à l'échelle de la parcelle et détermine l'affectation immédiate des sols.

## Le PLUI se décline en 5 phases

### ✓ Phase 1 : Diagnostic Territorial

Ce diagnostic est basé sur celui du SCOT actualisé et complété sur les thématiques propres au PLUI.

A ce jour ce diagnostic est réalisé et a été présenté à l'ensemble des élus début janvier 2023.

### ✓ Phase 2 : PADDI (projet d'aménagement et de développement durable intercommunal)

Ce document formalise le projet de développement des communes de la CCHB.

Ce PADDI sera lancé prochainement.

### ✓ Phase 3 :

Cette phase traduit le projet intercommunal à l'échelle de la parcelle avec élaboration des plans de zonage du règlement écrit. Ces documents seront pris en compte lors de l'instruction des autorisations d'urbanisme.

### ✓ Phase 4 : Arrêt du projet

Cette phase correspond à la consultation des personnes publiques associées prévues par les chambres consulaires.

La population est également invitée lors des réunions sur le projet du PLUI.

### ✓ Phase 5 : Mise en forme du PLUI et approbation

Les observations recueillies au cours de la phase précédente sont analysées par le commissaire enquêteur et les élus de la CCHB. Elles conduisent à un ajustement du projet dont la version finale est soumise à l'approbation du conseil communautaire.

## Où et Quand s'informer ?

Une implication de l'ensemble des habitants aidera à la réussite de l'élaboration du PLUI lors de réunions publiques et d'expositions.

Le public pourra s'informer sur le projet et faire part de ses observations ou propositions sur le site internet de la CCHB ([plui@haute-bigorre.fr](mailto:plui@haute-bigorre.fr)) ou dans chaque mairie pendant toute la durée des phases d'étude prévues jusqu'en 2024. Un registre de concertation est à la disposition des habitants de la commune en mairie afin de recueillir leurs propositions ou doléances.

# ÉCOLE



La rentrée scolaire 2022-2023 s'est réalisée dans de bonnes conditions.

L'école est composée de 4 classes avec un effectif de 77 élèves.

**TPS** : 5 élèves

**PS** : 8 élèves

**MS** : 9 élèves

19 élèves

*Professeur des écoles :*

M. Franck BONTEMPS accompagné par Mme Mélodie GARRANDAUX ATSEM.

**GS** : 8 élèves

**CP** : 10 élèves

18 élèves

*Professeur des écoles :*

M<sup>me</sup> Marie CAZAMAYOU accompagnée tous les matins de 9H à 11H30 par Mme Myriam PEREZ.

**CE1** : 6 élèves

**CE2** : 11 élèves

17 élèves

*Professeur des écoles :*

M<sup>me</sup> Sandrine DUPONT – Directrice et J.Claude JAFFRE le jeudi.

**CM1** : 12 élèves

**CM2** : 9 élèves

21 élèves

*Professeur des écoles :*

M<sup>me</sup> Muriel GRISENTI

M<sup>me</sup> Lisa BALIU AESH dans le cadre de l'école inclusive.

M<sup>me</sup> Joëlle PALISSE et Mme Malvina ECHEVERRIA assurent la garderie et la cantine.

M<sup>me</sup> Marie-Christine CAPO assure leur remplacement en cas d'absence.





## UNE NOUVELLE FORMULE POUR LES INSCRIPTIONS A LA CANTINE

Depuis la rentrée du 3 janvier 2023, les inscriptions à la cantine se font via l'application BL.Enfance.

Pour cela la mairie a mis en place « *le portail BL.Citoyen* » qui a permis à tous les parents d'élèves de créer leur compte. Pour faciliter son utilisation cette application est téléchargeable sur le téléphone portable.

Ce nouveau mode de réservation des repas va éviter les erreurs et de ce fait diminuer le gaspillage alimentaire.

## ENSEIGNEMENT

La mairie poursuit le financement des cours d'occitan donnés par l'Association PARLEM pour l'année scolaire 2022-2023.

**Le virus est toujours présent.**

**Respectons les gestes barrières.**



# TRAVAUX EQUIPEMENTS



Rénovation façade de la Mairie



Création d'une réserve d'incendie de 60 m<sup>3</sup> au quartier MARCADIEU





## Busage impasse de l'ADOURETTE



## Busage chemin de HUMAS



## Enrochement chemin d'accès à la propriété Pastre-Courtine sur la partie communale.



## Rénovation chemin RIOU - ARROUY



Grâce à l'acquisition d'une bande de terrain au niveau du 45, avenue Philadelphie de Gerde, un parking d'une dizaine de places devrait voir le jour courant 2023, solutionnant le stationnement dangereux sur cette voie.



# PROJET MAISON DAUPHOLE



**pocapoc**  
architectes

4 rue de l'église  
65200 Asté  
06 89 02 61 85  
pocapoc.archi@gmail.com

Réhabilitation d'une ancienne maison en habit  
Adresse Projet : Place du 11 Novembre - 65200 Gerde  
Maître d'ouvrage : Commune de Gerde - 16 rue de la République

**Le projet de réhabilitation de la Maison DAUPHOLE est en cours :**

1. La procédure d'avis d'appel à candidature pour la maîtrise d'œuvre relative à la réhabilitation de la maison DAUPHOLE pour un projet d'habitat inclusif a été lancée au mois d'avril 2022.

2. Au mois de juin, 4 cabinets d'architecte ont été retenus ; après délibération avec la commission des travaux et la participation de l'ADAC (Agence départementale d'accompagnement des collectivités) c'est le cabinet POCAPOC qui sera en charge du projet.

Présenté début décembre, l'avant projet sommaire prévoit 7 logements.

Ci-contre un aperçu du projet.

## ÉCLAIRAGE PUBLIC

Face à l'augmentation des prix de l'énergie et dans un souci environnemental de respect de la Réserve Internationale de Ciel Etoilé, la commune a accepté la proposition du SDE (Syndicat départemental de l'Energie) d'éteindre l'éclairage public en deuxième partie de nuit : de 23h00 à 06h00.

Nombre de communes voisines ont déjà fait ce choix. La mise en place intégralement assurée par le SDE, devrait se faire avant l'été.

L'économie attendue : 40% sur l'éclairage public neutraliserait l'augmentation de tarif.



**Réserve internationale du ciel étoilé.**



# CIMETIÈRE

Comme prévu une extension du colombarium a été réalisée passant de 6 à 12 cases sachant que 7 d'entre elles sont occupées. Pour toute acquisition d'une concession (colombarium emplacement caveau) veuillez contacter le secrétariat de la mairie.

Merci de signaler également toute intervention sur ce lieu (travaux, création etc.). Notons que les concessions à perpétuité (CAP) n'ont plus cours ; désormais le renouvellement devra être fait tous les 30 ans.

Cela évitera comme par le passé de recenser les tombes en état d'abandon.

Rappelons que seuls les déchets générés au cimetière sont tolérés (ne pas y déposer d'ordures ménagères).

Ce lieu de recueillement et de mémoire mérite que tout le monde participe à sa propreté.



## COMMEMORATION DE LA STELE DE FILADELFA DE YERDA



Pour l'anniversaire des 150 ans de la poétesse Philadelphe de GERDE qui a vécu et qui est décédée à GERDE l'association « ETHS AMIS de FILADELFA de YERDA » a organisé une cérémonie à sa mémoire où de nombreuses associations ont participé.

Une stèle située avenue de Philadelphe de GERDE a été inaugurée au mois d'octobre dernier, la municipalité de GERDE a contribué à cet événement.

# ÉTAT CIVIL

## Naissances

- 19/01/2022 **Lou RESCANIERES**, née à GERDE.  
28/01/2022 **Oihana, Cathy BARRUTIA**, née à TARBES.  
28/01/2022 **Paco, André BARRUTIA**, né à TARBES.  
26/02/2022 **Jade, Eléanore FREITA GONCALVES**, née à TARBES.  
08/11/2022 **Salomé, Victoire GARDEY HERNU**, née à PAU.  
15/06/2022 **Jules, Louis, Didier RIGAL**, né à TARBES.  
16/07/2022 **Yaëlle, Bérénice, Maxime THEAS**, née à TARBES.  
26/07/2022 **Cataleya, Carole, Fabienne LEON-ARTHUR**  
dit **LANGLAIS SANCHEZ**.  
08/08/2022 **Auguste MACHENAUD PRADIER**, né à TARBES.  
28/09/2022 **Kaïs RAVELET DEYRIS**, né à TARBES.  
17/10/2022 **Augustine GENTET**, née à TARBES.



## Mariages

- 02/04/2022 Monsieur **PIQUEMAL Marc** et  
Madame **PAMBRUN Eliane, Adrienne**.  
13/08/2022 Monsieur **ROBOUCH Nicolas, Piotr** et  
Madame **BERRUT Merlène, Jeanne, Maria**.  
17/09/2022 Monsieur **GRAND Guillaume** et  
Madame **ZERBIB Sarah, Yaël, Perlette**.



## Décès

*Leur souvenir restera présent  
dans nos cœurs.*

- 20/01/2022 Madame **LASPALLES Jeanne, Anna** veuve SASTOURNE-GASTOU – GERDE.  
29/01/2022 Madame **MOLINA-MARTINEZ Marie-Antoinette** veuve LAVIGNE – BAGNERES-DE-BIGORRE.  
07/02/2022 Madame **DEJEANNE Catherine, Maria** veuve CLAVERIE – LOURDES.  
14/02/2022 Monsieur **OLIVARES-MORALES Antonio** – BAGNERES-DE-BIGORRE.  
24/02/2022 Monsieur **RUELLE Jean-Pierre, André** – TARBES.  
01/03/2022 Monsieur **CISLINI Bruno** – TOULOUSE.  
01/05/2022 Monsieur **SPRUNCK Roland, Jean** – TARBES.  
24/05/2022 Monsieur **SOMMERER Jean, Antoine** – TARBES.  
06/07/2022 Monsieur **CORRALES Francis, Joseph, Daniel** – TARBES.  
19/09/2022 Monsieur **DABAT Robert, Jean, Iréné** – ESCONNETS.  
24/10/2022 Madame **GIRAL Danielle, Huguette, Louise** veuve DEBOFLE – BAGNERES-DE-BIGORRE.  
07/11/2022 Madame **DARRASSE Marie-Claude, Caroline, Christiane** – TARBES.





# NOS AMIS LES CHIENS

Les crottes de chien sur la voie publique constituent une gêne au quotidien. Pollution visuelle, olfactive, sans parler du désagrément lorsqu'on marche dessus. Casse tête pour les poussettes, les fauteuils roulants, et les enfants qui vont au terrain de sport de l'école, un appel est fait aux propriétaires pour ramasser les déjections de leurs animaux et ne pas les laisser errer librement.



**Pour rappel : l'aire de jeux est interdite aux animaux.**  
**Un passage pour promenade est ouvert au fond de l'impasse Pé de Castet.**

**Les chiens délibérément errants, seront capturés et mis en fourrière**

## RAPPEL DES REGLES DE BON VOISINAGE

### Brulage des déchets :

Rien de plus désagréable que d'être envahi des fumées nauséabondes de brûlage de différents déchets.

*Ces pratiques sont strictement interdites sur tout le Département.*

Le non respect de cette réglementation expose le contrevenant à une amende de 450 €.



**LE BRÛLAGE  
À L'AIR LIBRE  
DES DÉCHETS VERTS :  
C'EST INTERDIT  
TOUTE L'ANNÉE !**

POUR NOTRE AIR ET NOTRE SANTÉ,  
IL EXISTE DES SOLUTIONS FERTILES !

**Des solutions alternatives existent :**

-  **BROYAGE**
-  **COMPOSTAGE**
-  **PAILLAGE**

Retrouvez tous nos conseils sur : [www.mairie-castet-arzac.fr/interdiction-brulage-dechets-verts](http://www.mairie-castet-arzac.fr/interdiction-brulage-dechets-verts)

valorizon arç



**Rappel des horaires ou l'usage des tondeuses, tronconneuses, tailles haies etc...**

### Jours ouvrables :

de 08h30 à 12h00 de 14h30 à 19h30

### Samedi :

de 09h00 à 12h00 de 15h00 à 19h00

### Dimanche et jours fériés :

de 10h00 à 12h00 de 16h00 à 18h00

# CCHB - RAMASSAGE DES DECHETS TRI SELECTIF

## LE SYMAT

Syndicat qui gère la collecte et le traitement de nos ordures ménagères (conteneur vert) et le tri sélectif (conteneur jaune).

Depuis le 01 janvier 2023, comme vous l'avez constaté le jour de collecte a été modifié (calendrier + info SYMAT distribués dans votre boîte à lettres). C'est désormais le **lundi tous les 15 jours semaine impaire** que sont relevés les conteneurs verts et jaunes.

Les levées sont désormais comptabilisées pour évaluer la TEOM (Taxe enlèvement Ordures ménagères).

Rappelons qu'un container non pucé ne pourra plus être relevé.

Pour éviter les désagréments, évitez de laisser votre container sur la voie publique accessible à tous.

Pour tout renseignement un seul numéro 0562952440 LE SYMAT 7, rue René Descartes à Bagnères de Bigorre.



## DECHETS VERTS

### HIVER

(1er novembre au 30 avril) :  
collecte premier mardi de chaque mois

### ÉTÉ

Collecte premier et troisième mardis de chaque mois.

### Quels sont les déchets végétaux acceptés ?



tontes  
de gazon



petits  
branchages



feuilles,  
taille de  
végétaux



plantes,  
végétaux  
flétris

Un Maximum de 3 sacs fermés sera relevé



Bac compost végétaux au cimetière





# LES ASSOCIATIONS

Nom	Président	N° Téléphone
Associations de parents d'élèves « Le Sou de l'Ecole »	Laura VERDOUX	06 60 13 35 14
Les Amies de la Couture	Georgette COUROUAU	05 62 95 43 58
Gym Gerdoise	Marie-Christine DEJEANNE	05 62 35 68 96
Eths Amics	Philippe BERRUT	06 27 19 36 17
Les Chasseurs Gerdois	Bruno FOURCADE	06 79 28 36 06
Assemblée locale de Gerde	Alexandra LE FRANÇOIS	06 37 28 83 78
Eths Amics de Filadelfa de Yerda	Pierre LAGUERRE	06 19 95 30 72
Vengatz à Yerda	Jean-Pierre PRIME	05 62 95 37 63
Amicami	Henri MARMER	07 68 44 51 35
La Balaguère	Ander BARRUTIA	05 62 95 57 65
Le Comité d'Animations	Stéphanie DOLIE	06 43 62 01 91

A l'attention des jeunes retraités et des personnes seniors de GERDE l'association du CLIC- HAG organise des activités si vous êtes intéressés vous pouvez contacter le bureau au : 05 62 91 08 81.

## BIEN ÊTRE

### Patricia LAVIGNE

**06 32 45 43 36**

Place du 14 juillet

Sur rendez-vous

**Massage & Réflexologie**  
**FLEUR DE LOTUS**  
 Soins de réflexologie plantaire  
 Modelage aux pierres chaudes  
 Massage aux bambous  
 Massage des 5 continents  
 Sur rdv : PATRICIA LAVIGNE  
 2 PLACE DU 14 JUILLET 65200 GERDE  
 06 32 45 43 36  
 fleurdelotus.reflexologie@gmail.com

### Julie BRENIER OSTEOPATHE

**06 52 53 95 58**

Consultations salle rez-de-chaussée de la Mairie :

Lundi après-midi  
de 14h à 20h

Jeudi matin de 8h à 14h

### SPIRIT SUMMIT BY ALISON

**Massage & épilation  
à domicile**

**07 62 60 50 53**

Alison LARREUR

4, rue de l'Eglise de GERDE

# NOS PRODUCTEURS LOCAUX



**MIEL : PIERRE-JEAN PALLAISSA**

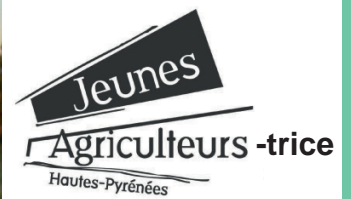
Contact : 06 78 54 03 60

**GAEC BERRUT Joël & Pascal  
FERME BERRUT TOUREILHOU**



5, rue des Arribans  
06 70 21 20 73  
gaec.berrut@orange.fr

**GAEC PUJO  
PÈRE ET FILLE Lydie**



06 26 69 44 09  
lydie.pujo@hotmail.fr

# NOS COMMERCES



**CASA HET**  
*Produits locaux  
fabrication artisanale*

Fermé le lundi  
Du mardi au samedi :  
8h00 – 12h30 et 15h45 – 19h15  
Dimanche : 8h00 – 12h30

8, rue de la République – Gerde

**05 62 95 13 78**

**TISSERIN & Cie**  
*Atelier de couture  
Mme Véronique DUPIN*

11 avenue des Pyrénées –  
65200 GERDE

**0695210520**



**KOOKABURA**  
*Pâtisseries-chocolat*

[https://www.facebook.com/  
Kookaburra.patisserie/](https://www.facebook.com/Kookaburra.patisserie/)

Du lundi au vendredi de 16h00–  
18h30

Fermé le samedi et dimanche

1, Impasse de Nicharre – Gerde

**07 83 98 11 78**



# COMMUNIQUÉ



**La Fête de GERDE  
aura lieu  
les 19 et 20 Août  
2023**

Un **franc succès** de la cabane à livres  
et de l'aire de jeux.



Suite à de nombreuses incivilités,  
nous avons été contraints de fermer  
les toilettes publiques de la salle des  
fêtes.



## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE



Lundi : 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00  
Mardi au Vendredi de 09h00 à 12h00

### Secrétariat

Madame Chantal BAT  
Madame Christina DECHA

16, rue de la République 65200 GERDE  
**05 62 95 06 58**

Gerde.mairie@wanadoo.fr  
Site : [gerdemonclocher.com](http://gerdemonclocher.com)

# INFOS PRATIQUES



## France-services

France-services@hautepyrénées.fr

05 62 90 42 02.

30, avenue Gèruzet - 65200  
Bagnères-de-Bigorre  
Du lundi au vendredi

8h30 à 12h - 13h30 à 17h.

## Maison Départementale de la Solidarité Du Haut Adour

1, rue Castelmouly - 65200  
Bagnères-de-Bigorre

05 62 95 23 21 - 05 62 95 86 80

Du Lundi au vendredi :

8h45 à 12h - 13h30 à 17h00



Direction de la Solidarité  
Départementale

5, rue Gaston Manent

B.P. 1324 - 65013 Tarbes cedex 9

05 62 56 73 65 - 05 62 56 73 66

## Permanences des Organismes Extérieurs et Bureaux Annexes

C.A.F. (Caisse des Allocations Familiales).

Tous les Vendredi matins

de 9h30 à 11h30.

28, rue de la République

Bagnères-de-Bigorre

C.D.P.A. (Comité Départemental de Prévention contre l'Alcoolisme).

Tous les Mardi après-midi  
sur RdV : 1, rue Castelmouly

Bagnères-de-Bigorre.

05 62 93 27 70.

C.I.D.F. (Centre d'Information sur les Droits des Femmes).

permanence juridique. 3<sup>ème</sup>

Vendredi du mois, de 14h30 à  
16h, 1 rue Castelmouly.

05 62 93 27 70.

## Permanence pour les femmes

30, avenue Gèruzet - Bagnères-de-Bigorre.

le 4<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois

de 09h30 à 12h00.

## Assistantes Maternelles

DOLIE Stéphanie

05 62 42 62 27

wGOUX Stéphanie

05 62 95 11 86

Fourcade Véronique

05 62 91 10 96

## ADMR

CAMPAN :

05 62 91 61 14

admr.campan@fede65.admr.org

BARONNIES :

05 62 39 01 28

admr.baronnies@fede65.admr.org

## Allô service public 3939

La première réponse à vos questions administratives.

## Allô violences conjugales 3919

05 62 95 12 35

## CLIC « Haut-Adour Gérontologie »

Accueil, écoute, information, orientation,  
initiation de projets.

Toute personne dès 60 ans : Leurs familles  
aidants, les professionnels.

05 62 91 08 81

## Allô enfants

Médecin de garde 3966

## Famille - Retraités - Handicapés PYRENE PLUS

Accompagnement

Portage de repas

Téléassistance

Soins